

11, rue du Château  
L-6922 BERG  
Tél.: 28 13 73  
Fax: 28 13 73 - 211  
E-mail: [secretariat@betzdorf.lu](mailto:secretariat@betzdorf.lu)



**(N° dossier : EAU/AUT/10/0514)**

### AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, N° : EAU/AUT/10/0514 du 8 décembre 2021, Monsieur Guy Mangen est autorisé à la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'une étable et d'un hangar pour machines agricoles avec atelier à Berg.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 16 décembre 2021.  
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,